



Luxembourg, le 11.09.2025

Monsieur Xavier Bettel, ministre des Affaires Étrangères et du Commerce Extérieur,
ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

Avec copie

- aux membres du Gouvernement
- aux députés nationaux et européens du GDL

Concerne : Sanctions à mettre en place contre l'État Israël

Monsieur le Ministre,

Face à la gravité croissante de la situation à Gaza et dans les territoires palestiniens occupés, nous revenons au débat public du 2 juillet dernier à la Chambre des Députés concernant les sanctions à mettre en place contre Israël.

Dans ce débat, vous vous êtes exprimé en principe en faveur de sanctions, mais vous avez expliqué en même temps - avec un certain regret, semble-t-il - que malheureusement le Luxembourg ne pourrait rien faire sans l'Union européenne, argument que les pétitionnaires ont fortement contesté.

Entretemps, plusieurs États membres ont pris leur responsabilité et mis en place des sanctions SANS l'UE et ont démontré que cette possibilité existe bel et bien au niveau de la souveraineté nationale. Attendre l'unanimité face au blocage de certains États équivaut à ne rien faire face aux crimes de guerre, crimes contre l'humanité et au génocide.

Ainsi la Slovénie, l'Irlande, la Belgique et l'Espagne ont mis en place des sanctions concrètes, et même l'Allemagne, allié traditionnel inconditionnel d'Israël, a prohibé la vente d'armes pouvant être utilisées contre la population à Gaza. A titre d'exemple, citons la liste des sanctions de l'Espagne et de la Belgique, dont vous trouvez la liste en annexes A et B ci-après.

Mercredi 10 septembre, la Présidente de la Commission Mme von der Leyen a même déploré devant le Parlement Européen le fait que certains États bloquent la mise en place de sanctions et elle a appelé les États à prendre leurs responsabilités.

Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient asbl
ONG de développement - 136-138, rue Adolphe Fischer, L-1521 Luxembourg
IBAN: LU09 0019 2855 6791 9000 BIC: BCEELULL
+352 4 004 2764 | contact@paixjuste.lu | www.paixjuste.lu



Monsieur le Ministre, face à ces exemples, est-ce que vous êtes bien d'accord que la possibilité de sanctions nationales existe bel et bien et que cette question dépend uniquement de votre volonté politique ?

Mais qu'est-ce que fait le Luxembourg ?

Exactement le contraire ! Alors que l'Irlande a cessé, pour des raisons politiques, de mettre sur le marché européen les obligations d'État émises par Israël pour pouvoir financer ses crimes de guerre (« blood bonds »), la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) luxembourgeoise a pris la relève **sur demande d'Israël et devient ainsi complice de crimes de guerre et de génocide**, sans aucune raison plausible ou nécessaire. C'est un choix délibéré. **Alors que l'Europe se mobilise de plus en plus en faveur de sanctions, le Luxembourg fait exactement le contraire. Il n'y a pas d'autres termes pour qualifier cette démarche que de scandaleuse.** Scandaleuse au niveau moral et éthique, scandaleuse au niveau de la trahison des principes essentiels des conventions que le Luxembourg a signées (Droit humanitaire et conventions de Genève, Convention contre le génocide, Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale, Droit international), scandaleuse au niveau de l'image que le Luxembourg donne de sa place financière et scandaleuse – last but not least - par rapport à la **mission de la CSSF, qui consiste à lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.** Or il n'y a pas de doute que les actions d'Israël, de son armée et de ses colons soutenus par l'État contre la population civile palestinienne ne sont rien d'autre que du terrorisme, même si cela se passe sous les drapeaux d'un État.

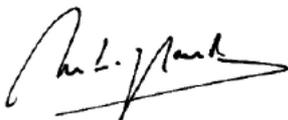
Dès lors, nous demandons au gouvernement d'intervenir auprès de la CSSF afin **que l'autorisation de mise sur le marché des obligations en question soit immédiatement annulée.**

Nous demandons en outre que notre gouvernement prenne enfin ses responsabilités, **reconnaisse l'État palestinien et mette en place les sanctions nécessaires contre Israël.**

Nous avons pris connaissance avec intérêt de l'interview que vous avez donnée hier samedi aux médias luxembourgeois et des avancées que vous y promettez. Mais à nouveau, Monsieur le ministre, nous attendons le moment où le Luxembourg passera enfin aux actes.

En espérant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre haute considération,

Pour le
Le Conseil d'Administration CPJPO



Michel LEGRAND

Annexes A à G en pages suivantes

Annexes A à G:

A. List of sanctions/measures decided by Spain:

1. The urgent approval of a royal decree-law that legally consolidates the arms embargo on Israel.
2. The prohibition of transit through Spanish ports for all ships transporting fuel destined for the Israeli Armed Forces.
3. The denial of entry into Spanish airspace to all state aircraft transporting defence material destined for Israel.
4. The prohibition of access to Spanish territory for all individuals directly involved in genocide, human rights violations, and war crimes in the Gaza Strip.
5. The prohibition of importing products originating from the illegal settlements in Gaza and the West Bank, with the aim of combating these occupations, halting the forced displacement of the Palestinian population, and keeping the two-state solution alive.
6. The limitation of consular services provided to Spanish citizens residing in illegal Israeli settlements to the minimum assistance legally required.
7. The strengthening of our support for the Palestinian Authority through an increase in our personnel in the European Union's border assistance mission in Rafah, and the establishment of new cooperation projects with the Palestinian Authority in the fields of agriculture, food security, and medical assistance.
8. The expansion of Spain's contribution to UNRWA, the United Nations agency responsible for assisting the people of Gaza, by approximately an additional 10 million euros.
9. The increase of humanitarian aid and cooperation funds for Gaza to reach 150 million euros next year, in 2026

B. Liste de sanctions décidées par la Belgique:

Plusieurs sanctions ont été annoncées ce mardi 2 septembre par nos voisins belges à l'encontre du régime colonial israélien. Le ministère des affaires étrangères a déclaré en même temps que la Belgique reconnaîtrait la Palestine lors de la prochaine Assemblée générale sous certaines conditions uniquement ([Agence Média Palestine](#))

“La Palestine sera reconnue par la Belgique lors de la session de l'ONU ! Et des sanctions fermes sont imposées au gouvernement israélien”. C'est par ce message publié sur le réseau social X que le chef de la diplomatie belge Maxime Prévot a rendu public l'accord trouvé par la coalition gouvernementale au pouvoir sur plusieurs questions liées à la Palestine.

Voici quelques-unes des sanctions et mesures décidées par la Belgique :

1. La reconnaissance de l'État de Palestine, sous deux conditions au moins : ” lorsque le dernier otage israélien sera libéré et que des organisations terroristes comme le Hamas auront été écartées de la gouvernance de la Palestine”
2. L'interdiction d'importer des produits provenant de colonies illégales,
3. Un examen des politiques de passation des marchés publics avec les entreprises israéliennes
4. Des restrictions à l'assistance consulaire aux Belges vivant dans des colonies illégales ».
5. L'interdiction totale de l'exportation et du transit d'armes vers Israël depuis la Belgique”
6. La suspension complète des volets commerciaux et recherche de l'accord d'association avec Israël
7. La poursuite de tout Belge ou de toute personne ayant sa résidence habituelle en Belgique qui s'est rendu coupable en Israël ou dans les territoires palestiniens occupés d'une violation grave du droit international humanitaire et/ou d'un crime terroriste

C. Soutien des propositions de Ursula von der Leyen par le Parlement européen:

Le, 11 septembre, selon El Pais, le grand quotidien madrilène, le Parlement européen a soutenu la proposition de U. von der Leyen de suspendre l'accord commercial avec Israël. Le texte fait référence à une enquête pour génocide, profitant de l'affaire en cours devant la Cour internationale de justice.

D. Près de 300 anciens ambassadeurs UE et hauts fonctionnaires européens et appellent à la suspension de l'ensemble de l'accord d'association

Selon Silvia AYUSO, correspondante à Bruxelles de El Pais pour les affaires européennes, ces 300 anciens ambassadeurs et hauts fonctionnaires notent dans une nouvelle lettre, les « mesures limitées » annoncées par Madame Von der Leyen le 10 septembre à Strasbourg, et considèrent qu'une action est nécessaire « de manière beaucoup plus décisive ».

« Tout en prenant note des nouvelles propositions de la Commission européenne concernant des mesures limitées contre Israël, nous sommes convaincus que les institutions de l'UE et ses États membres doivent agir avec beaucoup plus de détermination pour faire respecter le droit international et protéger les droits humains », déclarent-ils dans leur lettre.

Parmi les mesures qu'ils jugent nécessaires au niveau européen, ils soulignent, outre la suspension totale de l'accord d'association, l'arrêt des importations et exportations d'armes et d'équipements militaires, l'interdiction d'acheter des produits provenant des colonies illégales et la restriction de l'accès aux programmes cofinancés par l'UE.

Ils appellent également à « exhorter les autres partenaires commerciaux clés d'Israël » à prendre des mesures similaires.

E. Lettre de 312 anciens ambassadeurs en Palestine et hauts fonctionnaires de l'UE

German diplomat Dr. Sven Kuehn von Burgsdorff, former EU ambassador to Palestine, wrote on September 11, 2025:

"We (now a group of 312 former ambassadors and high-ranking officials from the EU and member states) issued a press statement yesterday evening (see attachments), the German version of which I am taking the liberty of sending you.

We sent our communiqué to Presidents Costa, von der Leyen, and Metsola, as well as to High Representative Kallas; the UN leadership has also received our message in view of the upcoming session of the UN General Assembly, which begins on September 22 in New York and at which many UN members may take decisive action.

As one of the coordinators of this initiative, I am always available to comment publicly and respond to any questions."

Sven Burgsdorff <sven.burgsdorff@gmail.com>

F. Lettre du 26 août 2025 de 209 anciens ambassadeurs et hauts fonctionnaires de l'UE

https://drive.google.com/file/d/1f269EN-35LLtu_jsGXV5fWH6j04m7bTI/view

G. Lettre de juillet 2025 de 58 anciens ambassadeurs et hauts fonctionnaires de l'UE

https://drive.google.com/file/d/1Zzrqj-ox_6Mj9n1odG5b6jzmbear_wO1I/view